

En attendant la fusion, l'UCL fait sa rentrée avec un nouveau logo

Ne dites plus UCL, mais UCLouvain. A l'occasion de la rentrée académique, l'université néolouvainiste a présenté son nouveau logo, un visuel commun avec Saint-Louis Bruxelles.

NATHALIE BAMPS

Deux carrés qui se superposent, la lettre «l» en filigrane, des tons bleus, le nouveau logo de l'Université catholique de Louvain figurera dorénavant sur tous les documents et visuels officiels de l'université, et ce à partir de ce 17 septembre. Ce qui sera valable (en partie) aussi pour Saint-Louis Bruxelles, avec laquelle l'UCL a décidé de se marier il y a un an déjà. Saint-Louis garde son logo officiel en attendant la fusion effective.

Adoptée à l'unanimité (90% des votes) du personnel, des étudiants et des chercheurs des deux universités, la fusion UCL-Saint Louis reste encore officieuse. Le décret qui doit couler l'union dans la loi n'a pas encore été rédigé.

Au cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), on dit attendre la fin des discussions entre l'UCL et l'ULB. L'Université libre de Bruxelles avait en effet fait part de ses craintes et réticences face à cette fusion. Le dossier est sensible

politiquement. Au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il provoque des tensions entre le PS et le cdH. Et si le cabinet du ministre socialiste dit attendre d'y voir clair dans la mise au point entre l'UCL et l'ULB, il ne manque pourtant que la signature ministérielle pour que la fusion soit définitivement d'actualité.

Le recteur de l'UCLouvain, Vincent Blondel, espère de tout cœur que le décret pourra entrer en vigueur pour la rentrée académique de septembre 2019. *«Je souhaite que le pouvoir politique assume ses responsabilités, déclare-t-il. Je sais que certains y voient une mise en concurrence entre l'UCL et l'ULB sur le terrain bruxellois, et une mise en difficulté du décret Paysage, mais il n'en est rien. Le décret Paysage a instauré 5 pôles géographiques pour 6 universités. Il y a deux universités qui ont leur siège social dans le pôle bruxellois, l'ULB et Saint-Louis. Avec la fusion, le siège social de Saint-Louis quitterait le pôle bruxellois. On aurait 5 pôles, avec 5 universités. Quant à la concurrence, elle ne se renforcera pas. Nous ne demandons ni financement supplémentaire, ni nouvelles habilitations. Nous voulons juste mieux utiliser les synergies possibles.»*

Si elle reste donc officieuse, la fusion UCL/Saint-Louis a déjà

commencé à se mettre en place sur le terrain, malgré l'absence de décret. *«Certaines choses peuvent déjà se faire, nous avons adopté un règlement identique, nous avons démarré le recrutement commun de professeurs, ainsi que du personnel administratif pour la mise en œuvre du RGPD. Nous avons un fonds pédagogique commun, et des partages au niveau infrastructures sportives, logement, une carte culture commune...»*, explique Vincent Blondel.

Au-delà de cette fusion, l'UCLouvain démarre l'année académique sur une note de stabilité dans les chiffres d'inscription. *«L'université devrait compter, cette année encore, 31.000 étudiants inscrits»*, dit Didier Lambert, le vice-recteur aux affaires étudiantes.

Selon lui, il est encore trop tôt pour donner des tendances par filière, même s'il note déjà une hausse des inscriptions en romanes, langues et lettres anciennes et modernes, gestion, informatique et sciences biologiques.

«Je souhaite que le pouvoir politique assume ses responsabilités.»

VINCENT BLONDEL
RECTEUR DE L'UCL